EL/CT/2021.11.17© communication FNIC. 2021-0564

(1388)

BRANCHE Pétrole

NOUVEL ÉCHEC POUR LES SALAIRES PÉTROLE

Après 4 ans sans aucun accord salarial dans la branche Pétrole, la négociation de branche s'est à nouveau soldée par un échec pour 2022.

L'ultime proposition de la chambre patronale UFIP a été la suivante : salaires minis + 1,7 %, RMAG 20 900 €. Rien sur la prime d'ancienneté, prime de quart, prime de panier, indemnités de mise à la retraite. Rien sur le relèvement de la surmajoration conventionnelle (bas salaires), rien sur une restructuration de la grille qui ressemble aujourd'hui à une usine à gaz.

Tout cela, alors que le retard cumulé sur les salaires dans le Pétrole se monte aujourd'hui à 3,3 %.

Ces dernières propositions ne sont pas acceptables en l'état. Les travailleuses et travailleurs qui subissent le SMIC sont même mieux traités que cela, c'est dire !

Les salariés du Pétrole étaient hier qualifiés par le gouvernement « d'essentiels à la Nation » durant le confinement Covid. Ils sont aujourd'hui profondément méprisés par les employeurs du Pétrole réunis dans leur syndicat UFIP.

Les propositions UFIP ne tiennent pas compte des derniers gels de salaires injustifiés opérés par les patrons de notre branche et du retard pris sur l'augmentation des minimas conventionnels, de l'inflation sur l'année 2021 et de celle prévue pour 2022, de la reprise économique et du retour des bénéfices mirifiques des majors pétrolières et enfin, des efforts incommensurables des salariés pendant la crise sanitaire pour permettre une création de richesses aussi importante !

Pour ces propositions, aucun signataire !

Face à la provocation, une seule solution, que les travailleuses et travailleurs fassent irruption sur la scène sociale et sur l'exigence de l'augmentation des salaires dans un contexte d'explosion des prix.

La négociation UFIP a toujours donné le ton pour les NAO de groupes/d'entreprises ! Cet échec montre ce qui va se produire dans les entreprises sans réaction des salariés : du mépris et rien, sauf un recul du pouvoir d'achat, pour les salariés du Pétrole !

LA PAROLE AUX SALARIÉS !

La FNIC-CGT appelle à la grève sur les installations pétrolières et dans tous les secteurs professionnels qu'elle couvre, Chimie, Caoutchouc, Plasturgie, Industrie Pharmaceutique dès le vendredi 19 novembre.

Et dans le Pétrole comme ailleurs, lutter tous ensemble, c'est plus efficace que se défendre chacun de son côté. Ne pas attendre les différentes dates des négociations dans les entreprises, c'est le gage de l'efficacité de la lutte. Pour des augmentations massives de salaires.

TOUS EN GRÈVE DÈS VENDREDI 19 NOVEMBRE !

FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT | Case 429 – 263 rue de Paris – 93514 Montreuil cedex / Tél. : 01 81 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr / Nos réf. : EL/CT-2021-0564